

Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle

A l'attention de Monsieur le Président
31-32, quai de Versailles
44000 NANTES

Nos réf. : 0763/ED/2010

Nantes, le 20 décembre 2010

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis les dossiers finaux du Contrat régional de bassin versant et du Contrat territorial de l'Erdre. Le bureau de la CLE a examiné ces projets lors de sa séance du 14 décembre dernier et a émis un avis favorable.

Il souhaite cependant attirer votre attention sur trois points :

- Actions agricoles. Le bureau de la CLE vous rappelle ses attentes quant à la nécessaire coopération avec les organismes agricoles et les assurances attendues quant au financement des actions qui pourraient être prescrites à l'issue des diagnostics individuels (courrier 0321 2010 du 28 mai 2010). La directrice de l'EDENN nous a informé qu'une convention cadre est en cours d'élaboration avec les professionnels agricoles. Le bureau vous encourage bien évidemment à finaliser cette démarche ;
- Actions assainissement. Lors de sa séance de travail du 10 novembre 2010, le bureau de la CLE a examiné un bilan de l'état de l'assainissement des eaux usées à l'échelle du SAGE. Là où des travaux restent nécessaires, des démarches seront organisées en 2011 auprès des maîtres d'ouvrage concernés. Le bureau de la CLE souhaite que ce travail fasse émerger de nouveaux projets qui pourront être inscrit par avenant au Contrat territorial ;
- Cohérence et organisation. Le bureau de la CLE note avec intérêt que le territoire engage des actions visant la restauration des milieux aquatiques. Cependant le bureau de la CLE constate que ces actions sont portées par une grande diversité d'acteurs ce qui ne répond pas à l'objectif de lisibilité et de simplification souhaité par la CLE. Ne conviendrait il pas de réfléchir à une simplification de l'organisation actuelle qui ne contribue pas à la mise en œuvre rapide des actions ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire